

40 Bd Carnot - BP 502
74203 THONON CEDEX

Tél. : (33) 04.50.71.13.80
www.ecole-hoteliere-thonon.com

POURQUOI ETUDIER AU SAVOIE LEMAN ?

Le lycée SAVOIE LEMAN est le plus ancien lycée public hôtelier de France.

Son Hôtel d'Application *** de 32 chambres et ses deux restaurants d'application (gastronomique et brasserie) sont ouverts au public et permettent donc aux élèves qui les font fonctionner de travailler régulièrement en situation réelle. Cette structure, unique sur le plan national, leur assure non seulement un environnement au plus proche des exigences de la profession mais également l'utilisation d'un équipement professionnel moderne et performant.

Un parcours qui favorise l'insertion professionnelle

Après une classe de 3ème générale, professionnelle, SEGPA, EREA, cette formation s'adresse aux élèves qui veulent acquérir des bases professionnelles solides tout en suivant des études à un rythme dynamique (enseignement général, pratique professionnelle et formation en entreprise).

Ce CAP est un diplôme qualifiant, permettant à ceux qui le souhaitent, d'entrer dans la vie active et de trouver une insertion professionnelle immédiate dans le secteur des HCR (Hôtel, Café-Brasserie, Restaurant)

mais également dans les secteurs connexes : résidences médicalisées, maisons de retraite, villages vacances, parcs de loisirs, restauration embarquée (air, terre, mer) en tant que femme ou valet de chambre, équipier d'hôtel, magasinier, serveur, employé d'accueil.

Les stages en milieu professionnel

Les élèves sont placés en stage en milieu professionnel pour une période de 16 semaines, réparties sur l'ensemble du cycle.

Les lieux de stages sont choisis par le Lycée ou les familles, en concertation avec le Lycée

POURSUITES D'ETUDES

- * Vie professionnelle
- * Mention complémentaire
- * Brevet professionnel
- * Apprentissage gouvernante (CFA)

CONDITIONS D'ACCES

Toutes les candidatures doivent être faites par l'intermédiaire de la procédure officielle d'orientation **AFFELNET** (Affectation des élèves par le net) qui concerne les élèves de troisième mais également ceux souhaitant une réorientation en fin de seconde. La saisie des données est faite par les ETABLISSEMENTS D'ORIGINE. Cette procédure a lieu en juin et génère une liste d'admis (12 élèves) et une liste d'attente

RÉGIME DES ÉTUDES

Demi-Pension : accès au restaurant scolaire du lundi matin au vendredi midi (à l'unité).

Internat : Forfait. Les élèves ne sont pas hébergés LE WEEK-END. Rentrée possible le dimanche soir.

Les internes dont la famille demeure à plus d'une heure de trajet doivent OBLIGATOIREMENT avoir un correspondant adulte susceptible de les prendre en charge en cas de nécessité (maladie, hospitalisation ou autre,,)

BOURSES NATIONALES

La classe de CAP ouvre droit au bénéfice des bourses nationales de l'enseignement supérieur. Les demandes doivent être déposées entre JANVIER et AVRIL auprès du CROUS (démarche personnelle). Cette section confère le statut d'étudiant avec les droits et les obligations qui s'y rapportent. Cependant, il n'existe à THONON, ni résidence, ni restaurant universitaire.

HORAIRES ANNUEL DE LA FORMATION

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement général		
Français / Histoire Géographie	1.5h	1.5h
EMC	0.5	0.5
Langue vivante Anglais	1.5h	1.5h
Mathématiques / Physique-Chimie	1.5h	1.5h
Arts appliqués	1h	1h
EPS	2.5h	2.5h
Accompagnement personnalisé	3.5h	3.5h
Enseignement professionnel		
Enseignement professionnel	11.5h	12h
Co-intervention Français et enseignement professionnel	1h	1h
Co-intervention Maths et enseignement professionnel	1h	1h
Réalisation d'un chef d'œuvre	3h	3h
Prévention santé environnement	1.5h	1h
Sciences appliquées	1h	1h
Gestion appliquée	0.5h	0.5h